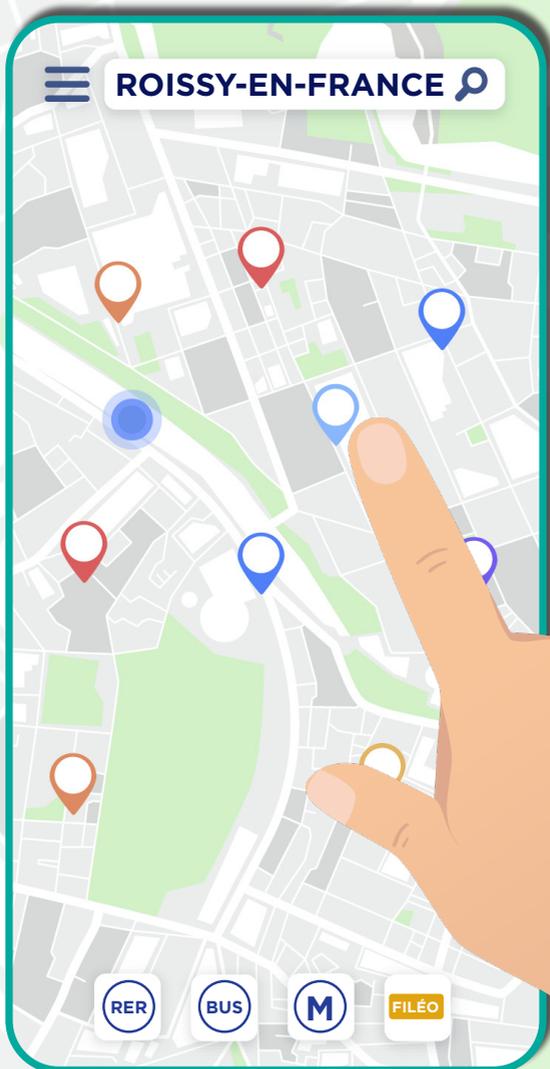


GUIDE *des* TRANSPORTS *et du* STATIONNEMENT



2024
2025

SOMMAIRE

- P3 ÉDITO
- P4 LES ARRÊTS DE BUS DE ROISSY-EN-FRANCE
- P6 LES BUS DESSERVANT ROISSY-EN-FRANCE
- P12 TRANSPORTS SCOLAIRES DESSERVANT ROISSY-EN-FRANCE
- P14 BUS AU DÉPART / À L'ARRIVÉE DE ROISSYPÔLE
- P18 TRANSPORTS NOCTURNES
- P19 SE DÉPLACER POUR LES LOISIRS
- P19 FILÉO
- P20 TRANSPORTS À CARACTÈRE SOCIAL
- P22 TITRES DE TRANSPORT
- P24 BON À SAVOIR ET INFORMATIONS PRATIQUES
- P26 STATIONNEMENT

ÉDITO

Voici la nouvelle édition 2024-2025 du guide des transports à Roissy-en-France.

Une mise à jour a été effectuée afin de vous offrir des informations renouvelées concernant l'ensemble des services des transports à Roissy.

La mise en page permet de vous donner une meilleure visibilité des lignes de bus et de leurs arrêts. Les arrêts du village sont tous indiqués et figurent en gras sur les plans des lignes. Pour les autres arrêts, les communes desservies sont indiquées.

Vous pouvez retrouver certaines fiches horaires de bus en mairie principale, mairie annexe, à l'Office de tourisme et surtout sur le site d'Île-de-France Mobilités.

Nous continuons à œuvrer afin d'améliorer votre quotidien et vos déplacements.

Patrick PAMART, adjoint au maire
en charge des transports

📍 LES ARRÊTS DE BUS

de Roissy-en-France

1 **RoissyParc**
95-02, 32, R106, Filéo

2 **Passerelle**
95-02, 32, R111,
R113, R106, Filéo

3 **Village**
95-02, 32, R111,
R113, R106, Filéo

4 **Charles de Gaulle**
22

5 **Église**
22, 27, Filéo

6 **Église St-Éloi**
22, Filéo

7 **Verger**
27, 93, Filéo

8 **Orangerie**
27, 93, Filéo

9 **Chesneau**
95-02, 93, R111, R113, R106

10 **Airapolis**
27, 32, Filéo

11 **Convention**
32, Filéo

12 **Entretien Sud**
350, 351, T'Bus 1

13 **Route de
l'Arpenteur**
95-18, 32ZA, 100, T'Bus 1

14 **Entretien Nord**
27, 32, 32 ZA, 95-18,
100, 350, 351, T'Bus 1

LES BUS DESSERVANT

Roissy-en-France

Ligne 22 (Transdev)

- ROISSYPÔLE (RER B)
- Aéroville
- Roissy-en-France «Église Saint-Éloi»
- Roissy-en-France «Charles de Gaulle»
- Gonesse
- **GARE DE VILLIERS-LE-BEL,
GONSEE, ARNOUVILLE (RER D)**

Ligne 27 - FILEO VLB (Keolis Roissy Ouest)

- ROISSYPÔLE (RER B)
- Roissy-en-France «Zone technique»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Roissy-en-France «Convention»
- Roissy-en-France «Airopolis
- Roissy-en-France «Orangerie»
- Roissy-en-France «Verger»
- Roissy-en-France «Église Saint-Éloi»
- Gonesse
- **VILLIERS-LE-BEL (RER D)**

○ Arrêt situé sur le territoire de la commune de Roissy-en-France

Ligne 32 - FILEO GSV (Keolis Roissy Ouest)

- **AÉROVILLE**
- Roissypôle (RER B)
- Roissy-en-France «Zone technique»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Roissy-en-France «Convention»
- Roissy-en-France «Airapolis»
- Roissy-en-France «Village»
- Roissy-en-France «Passerelle»
- Roissy-en-France «Roissy Parc»
- Le Thillay
- **GOUSSAINVILLE (RER D)**

Ligne 32 ZA (Keolis Roissy Ouest)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Roissy-en-France «Zone technique»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Roissy-en-France «Route de l'Arpenteur»
- Parc du Moulin
- Rue du Noyer
- Parc Mail 1
- Parc Mail 2
- Vaudherland
- Le Thillay
- **GOUSSAINVILLE (RER D)**

Ligne Express 93 (Keolis Roissy Ouest)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Roissy-en-France «Chesneau»
- Roissy-en-France «Orangerie»
- Roissy-en-France «Verger»
- Aulnay-sous-Bois - O'Parinor
- **BOBIGNY (T1 / MÉTRO 5)**

Ligne 95-02 - FILEO SAR (Keolis Roissy Ouest)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Roissy-en-France «Chesneau»
- Roissy-en-France «Village»
- Roissy-en-France «Passerelle»
- Roissy-en-France «Roissy Parc»
- Le Thillay
- Gonesse
- Arnouville
- Garges-lès-Gonesse (RER D)
- Sarcelles (T5)
- Saint-Brice-sous-Forêt (Ligne H)
- Groslay (Ligne H)
- **MONTMORENCY (LIGNE H)**

Ligne Express 95-18 (Transdev)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Roissy-en-France «Zone technique»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Roissy-en-France «Route de l'Arpenteur»
- Goussainville
- Attainville
- Montsout
- Mériel / Villiers-Adam
- Frépillon
- **CERGY PRÉFECTURE (RER A)**

Ligne Express 100 Persan (Keolis Roissy Ouest)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Roissy-en-France «Zone technique»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Roissy-en-France «Route de l'Arpenteur»
- Luzarches (Ligne H)
- Seugy
- Viarmes
- Asnières-sur-Oise
- Noisy-sur-Oise
- Beaumont-sur-Oise
- **PERSAN (LIGNE H)**

Ligne 350 (RATP)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Zone aéroportuaire
- Roissy-en-France «Entretien Sud»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Tremblay-en-France
- Gonesse
- Villepinte (RER B)
- Aulnay-sous-Bois
- Le Blanc-Mesnil
- Le Bourget
- **PARIS - PORTE DE LA CHAPELLE
(MÉTRO 12 - T3B)**

Ligne 351 (RATP)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Roissy-en-France «Entretien Sud»
- Roissy-en-France «Entretien Nord»
- Zone aéroportuaire
- Tremblay-en-France
- Le Blanc-Mesnil
- Bondy
- Bagnolet
- **PARIS - NATION
(MÉTRO 1, 2, 6, 9 - RER A)**

T'Bus 1

Transdev Nord Seine-St-Denis

- **ROISSY-EN-FRANCE «ROUTE DE L'ARPEUTEUR»**
- Roissy-en-France «Entretien Sud»
- Roissy-en-France «Entretien Sud»
- Zone aéroportuaire
- Roissypôle (RER B)
- Tremblay-en-France
- **VERT GALANT (RER B)**

TRANSPORTS SCOLAIRES

desservant Roissy-en-France

Ligne R111 (Keolis)

Collège François-Mauriac

- **VÉMARS**
- Villeron
- Chennevières-lès-Louvres
- Épiais-lès-Louvres
- Roissy-en-France «Chesneau»
- Roissy-en-France «Village»
- Roissy-en-France «Passerelle»
- **LOUVRES**
Collège François-Mauriac

Ligne R113

(Keolis Roissy Ouest)
Lycée Léonard-de-Vinci

- **ROISSY-EN-FRANCE «PASSERELLE»**
- Roissy-en-France «Village»
- Roissy-en-France «Chesneau»
- Épiais-lès-Louvres
- Chennevières-lès-Louvres
- Villeron
- Vémars
- **SAINT-WITZ**
Lycée Léonard-de-Vinci

Ligne R106 (Keolis Roissy Ouest)

- ROISSY-EN-FRANCE «CHESNEAU»
- Roissy-en-France «Village»
- Roissy-en-France «Passerelle»
- Roissy-en-France «Roissy Parc»
- Villeron
- Vémars
- Louvres
Collège François-Mauriac
- Saint-Witz
Lycée Léonard de Vinci
- MORTEFONTAINE
Institut Saint-Dominique

BUS AU DÉPART / À L'ARRIVÉE de Roissy-pôle

Ligne 19

(Seine-et-Marne Express)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Chelles (RER E)
- Brou-sur-Chantereine
- Vaires-sur-Marne (Ligne P)
- **TORCY (RER A)**

Ligne 20

(Seine-et-Marne Express)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Claye-Souilly
- **MEAUX (LIGNE P)**

Ligne 2123

(Keolis Roissy Ouest) FILEO

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
-  Zone aéroportuaire
- Tremblay-en-France
- Mitry-Mory
- **VILLEPARISIS (RER B)**

Ligne 24

(Keolis Roissy Ouest) FILEO

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
-  Zone aéroportuaire
- Mitry-Mory (RER B)
- **COMPANS**

Ligne 39

(Keolis Roissy Ouest) FILEO

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Zone aéroportuaire
- Paris Nord 2 (RER B)
- **VILLEPINTE (RER B)**

Ligne 43

(Keolis Roissy Ouest) FILEO

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Zone aéroportuaire
- Paris Nord 2
- Aulnay-sous-Bois
- **SEVRAN (RER B)**

Ligne 67

(Seine-et-Marne Express)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Saint-Souplets
- Marcilly
- Étrépilly
- Trocy-en-Multien
- Lizy-sur-Ourq
- **LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (LIGNE P)**

Ligne 95-01

(Keolis Roissy Ouest)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Le Mesnil-Amelot
- Mauregard
- Épiais-lès-Louvres
- Choisy-aux-Bœufs
- Vémars
- Saint-Witz
- Surveilliers
- **FOSES (RER D)**

Ligne Express 100 - Chelles

(Keolis Roissy Ouest)

- ROISSYPÔLE (RER B)
- Zone Aéroportuaire
- Villepinte
- Sevrans
- Livry-Gargan
- Clichy-sous-Bois
- Montfermeil
- CHELLES

Ligne 2101

(Keolis Roissy Ouest) FILEO

- ROISSYPÔLE (RER B)
- Le Mesnil-Amelot
- Villeneuve-sous-Dammartin
- Dammartin-en-Goële
- Othis
- MOUSSY-LE-NEUF

Ligne 2102

(Keolis Roissy Ouest)

- ROISSYPÔLE (RER B)
- Le Mesnil-Amelot
- Villeneuve-sous-Dammartin
- Moussy-le-Vieux
- Moussy-le-Neuf
- Vémars
- Villeron
- LOUVRES (RER D)

Ligne R4 (Keolis Roissy Ouest)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Zone aéroportuaire
- Épiais-lès-Louvres
- Chennevières-lès-Louvres
- Villeron
- **LOUVRES (RER D)**

RoissyBus (RATP)

- **ROISSYPÔLE (RER B)**
- Terminaux T2 (A, B, C, D, E, F)
- Terminal 1
- **PARIS-OPÉRA**

TRANSPORTS

nocturnes

Ligne N140 (RATP)

- **AÉROPORT CDG T3 - ROISSYPÔLE**
- Aéroport CDG T1
- Aéroport CDG T2
- **Zone aéroportuaire**
- Tremblay-en-France
- Villepinte
- Sevran
- Aulnay-sous-Bois
- Le Blanc-Mesnil
- Drancy
- Bobigny
- Pantin
- **PARIS-EST**

Ligne N143 (RATP)

- **AÉROPORT CDG T3 - ROISSYPÔLE**
- Aéroport CDG T1
- Aéroport CDG T2
- **Zone aéroportuaire**
- Saint-Denis
- **PARIS**

SE DÉPLACER pour les loisirs

Navette Parc Astérix

Navette spéciale

- ROISSYPÔLE (RER B)
- PARC ASTÉRIX

WWW.PARCASTERIX.FR

Magical Shuttle Disneyland Paris

- TERMINAL T2EF
- GARE MARNE-LA-VALLÉE - CHESSY
(PARC DISNEYLAND)

WWW.MAGICALSHUTTLE.FR

Informations sous réserve de modifications - voir fiches horaires sur le site d'Île-de-France Mobilités.

FILEO



01 74 37 24 77



Appli Fileo



fileo.com

Vous pouvez réserver votre transport à la demande Fileo selon vos envies.

Par le site web, application mobile ou par téléphone.

- Par téléphone : le standard Fileo à votre écoute 24h/24 et 7j/7 (appel non surtaxé).

Indiquez le lieu de départ et d'arrivée à Paris CDG et votre réservation sera validée (jusqu'à 1h avant le départ).

- Par internet ou avec l'application : téléchargez l'application Filéo Android ou iOS ou connectez vous à votre espace en ligne Fileo.com
- En cas d'annulation, vous pouvez prévenir la centrale de réservation au 01 74 37 24 77. Si vous souhaitez modifier votre parcours, vous pouvez le faire également auprès de la centrale de réservation jusqu'à 1h avant le départ.
- Si vous devez prendre l'avion avec un bagage, un seul bagage cabine est accepté (dimensions : 55 x 35 x 25 cm).

TRANSPORTS

à caractère social

LES TAXIS COMMUNAUTAIRES

Compte tenu de l'étoffement du réseau de lignes régulières de bus et la mise en place du service de bus à la demande, les taxis communautaires assurent principalement les trajets vers les établissements de soin.

• Le fonctionnement du service

Seuls les trajets à destination de certains hôpitaux et centres de soin seront autorisés par le règlement intérieur. Ces hôpitaux couvrent la très grande majorité de la demande exprimée par les administrés depuis plusieurs années.

• Les horaires

Le service est assuré de 9 h à 17 h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

• Les modalités

Les courses sont prises en charge par les taxis communautaires uniquement si la sécurité sociale refuse la prise en charge des frais de transport.

La souche du carnet "Taxi" doit être impérativement vérifiée par l'utilisateur avant signature.

Le nombre de courses est limité à 6 par mois et par personne. Tout dépassement sera facturé à l'administré par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Le tarif forfaitaire, dont les administrés doivent s'acquitter pour chaque trajet, est de 6 €.

• Les lieux desservis

- L'hôpital de Gonesse (95),
- L'hôpital Charles-Richet de Villiers-le-Bel (95),
- L'hôpital privé Nord-Parisien de Sarcelles (95),
- La clinique chirurgicale de Domont (95),
- L'hôpital de Senlis (60),
- Les centres médicaux des Jockeys de Chantilly / Creil / Senlis (60),
- Le centre médical de la gare à Fosses (95),
- Le centre médical du Parc à Louvres (95),
- Les centres médicaux de Goussainville (95),
- Le centre cardiologique du Nord à Saint-Denis (93),
- L'EHPAD du Val d'Ysieux à Luzarches (95).

• Contact

La liste des téléphones des taxis communautaires est disponible sur le site internet de la Communauté d'agglomération www.roissypaysdefrance.fr : rubrique "Taxis communautaires à destination des établissements de soins".

PAPA CHARLIE

Papa Charlie est une association d'utilité sociale et d'intérêt général. La flotte Papa Charlie, composée de 100 véhicules avec ou sans permis, est répartie sur les deux agences de Paris- Charles-de-Gaulle et de Paris- Orly.

• Le fonctionnement du service

Papa Charlie facilite l'accès à l'emploi des personnes sans moyen de transport collectif ou individuel. Il met à leur disposition un véhicule à coût modéré pendant quelques mois, pour les trajets domicile-travail. La location s'adresse à un public accédant à l'emploi en situation financière fragile, dépourvu de moyen de transport collectif et individuel et résidant en Île-de-France.

• Public concerné

- Résidant en Île-de-France (hors Paris).
- Titulaire d'une promesse d'embauche, d'un contrat de travail, d'un contrat de formation ou d'apprentissage, avec une antériorité inférieure à un mois.
- Sans moyen de transports collectifs ou individuels qui correspondent à vos horaires de travail ou de stage.
- Domicilié(e) à moins de 40 km de votre lieu d'emploi.

• Contact

Pour une demande de véhicule, rendez-vous sur le site www.papa-charlie.com : page «Prêt de véhicule» et remplissez le formulaire qui s'y trouve. Vous pouvez aussi contacter le centre d'appel au 01 48 62 02 02.

TITRES DE TRANSPORT

LES PRINCIPAUX TITRES

- **Forfait imagine R Junior**

Pour les moins de 11 ans.

24,40 € par an frais de dossier inclus

- **Forfait imagine R Scolaire**

Le forfait annuel des jeunes du primaire, secondaire et apprentis.

374,40 € par an + 8 € de frais de dossier

- **Forfait imagine R Étudiant**

Le forfait indispensable des étudiants en Île-de-France.

374,40 € par an + 8 € de frais de dossier

- **Forfait Navigo Jour**

Voyager en illimité pendant une journée entière.

12 € la journée (toutes zones, hors aéroports)

- **Carte Scol'R**

La carte pour les trajets scolaires en car en grande couronne.

337,73 € par an

- **Ticket Métro-Tram-RER**

Effectuez votre trajet en métro, train ou RER.

2,50 € à l'unité

- **Ticket Bus-Tram**

Effectuez votre trajet en bus ou tram

2,50 € à l'unité

- **Ticket d'accès à bord SMS**

Vos trajets en bus à portée de SMS.

2,50 € à l'unité

- **Navigo Liberté +**

Payez vos trajets à l'unité avec votre passe Navigo.

1,99 € (métro, train, RER) - 1,60 € (bus et tram)

- **Forfait Navigo Mois/Annuel**

Voyager en illimité tout au long du mois.

88,80 € par mois (toutes les zones)

- **Forfait Navigo semaine**

Voyager en illimité tout au long de la semaine.

31,60 € par mois (toutes les zones)

- **Ticket Paris Région <> Aéroports**

Aller ou partir des aéroports Orly ou CDG

13 € par trajet

- **Solidarité 75%**

La réduction solidaire pour les bénéficiaires d'aide.
-75% sur toutes les zones

- **Forfait Améthyste**

La gratuité pour les seniors, adultes handicapés ou inaptes au travail, anciens combattants ou veuves de guerre -75% sur toutes les zones.
Gratuit sous conditions

- **Forfaits ou titres personne en situation de handicap**

Réduction 50% ou gratuité pour les personnes en situation de handicap.
Gratuité

- **Billets OrlyBus et RoissyBus**

L'accès direct aux aéroports d'Orly et de Roissy Charles-de-Gaulle.
11 € 50 à l'unité, variable selon les lignes

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme Grand Roissy.

Contact : grand-roissy-tourisme.com / 01 34 29 43 14

Titres de transport principaux

Navigo easy pass

Navigo pass découverte

Tickets jeunes week-ends

ldfm

LES SITES/APPLICATIONS UTILES

Île-de-France mobilité : www.iledefrance-mobilites.fr

Citymapper : www.citymapper.com

À NOTER

L'Office de Tourisme Grand Roissy vous propose :

- Le rechargement des forfaits Navigo hebdomadaire, mensuel.
- Le rechargement des Pass mobilité transport.
- L'achat de Pass Navigo découverte.
- Le pass Navigo Easy.

BON À SAVOIR et informations pratiques

SITES D'INFORMATIONS

• Île-de-France mobilités

 www.iledefrance-mobilites.fr

Autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France. Itinéraires, titres de transport, infotrafic.

• Citymapper

 www.citymapper.com

Application mobile et bureautique de déplacements urbains et calcul d'itinéraire.

• RATP

 www.ratp.fr

 3424 : service clientèle RATP (service gratuit + prix d'un appel)

 RATP service clientèle - 54, quai de la Rapée 75 599 Paris CEDEX 12

 X : @ClientsRATP

CONTACTS UTILES

• Mairie principale de Roissy-en-France

*Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.*

 www.roissyenfrance.fr

 01 34 29 43 00

 40, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France

• Mairie annexe de Roissy-en-France

*Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.*

 01 34 38 52 00

 2, rue Jean Moulin - 95700 Roissy-en-France

• Office de tourisme «Grand Roissy»

*Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, le
samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (uniquement de mai à
septembre)*

 www.grand-roissy-tourisme.com

 01 34 29 43 14

 6, allée du verger - 95700 Roissy-en-France

HORAIRES ET PLANS

Vous pouvez retrouver les plans, horaires et actualités des transports en Île-de-France sur le site : www.iledefrance-mobilites.fr (rubrique *me déplacer*)

Vous pouvez également télécharger des horaires de bus en PDF via les sites internet des compagnies de bus ainsi que le site internet Vianavigo.

Les horaires de certaines lignes de bus sont disponibles en mairie principale, mairie annexe et à l'Office de tourisme.

ACCESSIBILITÉ

La [ligne 95-02](#) remplit les critères d'Île de France mobilités pour être déclarée accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le service de transport **PAM 95** (PAM : Pour Aider à la Mobilité) offre aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées privées d'autonomie un service de transport collectif de porte à porte, dans toute l'Île-de-France pour des trajets réguliers (travail, loisirs) ou occasionnels. Les déplacements vers les établissements médico-sociaux de compétences départementale sont assurés par le service [ACCES95](#). Les déplacements pris en charge par une aide sociale spéRoissy Ouestique (transports scolaires des élèves et étudiants handicapés, transports sanitaires) ne rentrent cependant pas dans le champ du PAM95. Ce service est réalisé par l'opérateur Transdev, avec le soutien du département du Val-d'Oise et d'Île-de-France mobilités. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites respectifs de ces organismes, ou joindre le service PAM 95 au 0 806 00 95 95, ou par mail : pam95@transdev.com

ACCÈS AUX AUTRES MOYENS DE TRANSPORTS

Vous souhaitez trouver un itinéraire adapté à vos besoins et contraintes ? Que vous ayez des difficultés à vous déplacer, que vous soyez en fauteuil roulant, avec un enfant en poussette ou avec des bagages, nous sommes là pour vous aider. En ligne, au téléphone ou en gare, n'hésitez pas à nous solliciter et nous vous informerons sur les solutions et les dispositifs adaptés à vos besoins.

• Contact

INFOMOBI par téléphone : 09 70 81 83 85, n° cristal non surtaxé 7h à 22h, 7j/7 (sauf le 1^{er} mai).

STATIONNEMENT

LE STATIONNEMENT À ROISSY-EN-FRANCE

Il y a environ 800 places de stationnement dans le village. Dans certaines rues, le temps de stationnement est limité car elles sont en zone bleue. Les zones bleues sont identifiées par des panneaux. Il est obligatoire d'apposer un disque de stationnement bien visible derrière le pare-brise de sa voiture entre 9h et 18h du lundi au vendredi.

Retrouvez les différents parkings dans le village :

1. Parking de l'église - 10, av. Charles de Gaulle : 27 places
2. Parking du cèdre - 30, av. Charles de Gaulle : 36 places
3. Parking du 41, av. Charles de Gaulle : 19 places
4. Parking de la Mairie - 40, av. Charles de Gaulle : 56 places - 2 heures
5. Parking de L'Orangerie - 8 allée du Verger : 46 places - 2 heures
6. Parking pharmacie - 19 rue Houdart : 37 places - 2 heures
7. Parking « The place » - 58, av. Charles de Gaulle : 38 places - 2 heures
8. Parking av. de Montmorency (le long du stade) : 90 places
9. Parking de la piscine - av. de Montmorency : 24 places
10. Parking rue Houdart - complexe sportif : 60 places

Depuis l'été 2024, 8 places de rechargement électrique sont mises à disposition : 8 allée du Verger (parking Orangerie), 19 et 50 rue Houdart et au 30 avenue Charles de Gaulle (parking du Cèdre).



19 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap sont disponibles sur l'ensemble du village.

En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende dont le montant correspond à celui des contraventions de 4e classe, soit 135 €. Cette sanction peut être accompagnée d'une mise en fourrière.

Informations sous réserve de modifications lors d'éventuels travaux.

LA CARTE DE STATIONNEMENT

La carte est délivrée pour l'année en cours et permet un stationnement résidentiel selon la réglementation locale en vigueur.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Police Municipale au 01 34 29 48 30.



MAIRIE DE ROISSY-EN-FRANCE

Mairie principale

40, avenue Charles de Gaulle • 95700 Roissy-en-France
Tél : 01 34 29 43 00

Mairie annexe

2, rue Jean Moulin • 95700 Roissy-en-France
Tél : 01 34 38 52 00

Site internet : www.roissyenfrance.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.



ROISSY
LAND OF BUSINESS & LEISURE

OFFICE DE TOURISME Grand Roissy

6, allée du Verger • 95700 Roissy-en-France
Tél : 01 34 29 43 14

E-mail : office-tourisme@ville-roissy95.fr
Site internet : www.grand-roissy-tourisme.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h,
le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(uniquement de mai à septembre)

Document réalisé par la mairie de Roissy-en-France
Droits réservés

Directeur de la publication : Michèle CALIX

Imprimeur : L'Artésienne • ZI de l'Alouette • Rue François Jacob • 62800 Liévin

Dépôt légal • Janvier 2025

Informations sous réserve de modifications